Publié le 3 mai 2022

L’Insee et la Banque de France procèdent à une première mesure des conséquences économiques de la situation sanitaire et géopolitique

Après un début d’année 2022 placée sous le signe de croissance, la conjoncture économique est marquée par les répercussions de l’invasion de l’Ukraine par la Russie et du regain de l’épidémie de Covid-19 en Chine. L’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Banque de France ont procédé à de premières évaluations dans le cadre de leurs notes de conjoncture respectives.

Les entreprises françaises, et a fortiori les Entreprises publiques locales (Epl), semblent diversement concernées par les effets économiques produits par la situation géopolitique et sanitaire selon les deux organisations. Si les premières conséquences se sont faites ressentir en mars, elles s’accentuent au deuxième trimestre et vont peser durablement sur l’activité économique nationale. **L’impact sur le Produit intérieur brut (PIB) est estimé entre 0,7 % et 1 % selon le modèle macroéconomique utilisé.**

La croissance de l’activité économique contrariée par la situation sanitaire et géopolitique

Sur la lancée de l’année précédente, l’économie française se situait sur la voie de la normalisation en cé début d’année 2022. Les Entreprises publiques locales s’inscrivaient pleinement dans cette dynamique, malgré la

persistance de quelques difficultés, comme l'illustrait la Note de conjoncture des Epl 2022 publiée par la Fédération des élus des Entreprises publiques locales en avril. **L'invasion de l'Ukraine par la Russie, à laquelle s'est ajoutée la résurgence de l'épidémie de Covid-19 en Chine, est venue perturber cet élan.**

Accentuant dans un premier temps les difficultés d'approvisionnement, en particulier dans l'industrie, ces événements ont provoqué **une augmentation substantielle des prix de l'énergie et une accélération de l'inflation**. L'activité économique, jusqu'alors en phase de croissance globale, s'est poursuivie dans les services, mais s'est stabilisée dans la construction et s'est inscrite dans un léger repli dans l'industrie en mars selon la Banque de France. Les tendances devraient perdurer, voire se noircir au deuxième trimestre.

Des prévisions de croissance revues à la baisse et des incertitudes dans les prochains mois

Dans cette perspective, la banque centrale a procédé à une réévaluation de ses prévisions de croissance pour l'exercice 2022. **Selon l'hypothèse de scénario « dégradé » de la banque centrale, la croissance du PIB en France atteindrait 2,8 %, soit 0,8 points de moins que l'estimation de décembre 2021**. L'Insee abonde dans cette direction dans son dernier point de conjoncture en estimant l'impact de la conjoncture entre – 0,7 % et – 1 % sur le PIB selon le modèle macroéconomique utilisé.

Les entreprises françaises seront dès lors diversement touchées par les répercussions économiques consécutives aux évolutions de la situation géopolitique et sanitaire. En raison de la diversité des métiers qu'elles exercent, les Sociétés d'économie mixte (Sem), les Sociétés publiques locales (Spl) et les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) se retrouvent dans cette situation de croissance contrariée. **Celles intervenant dans l'environnement et les réseaux, dont les activités nécessitent la consommation de matières premières et notamment d'énergie, seront particulièrement touchées par les hausses de prix, bien que toutes les Epl seront concernées.** Celles qui exploitent des infrastructures, parfois énergivores, de tourisme, de culture et de loisirs seront en outre sujettes aux incertitudes liées à l'identité de leurs clientèles – internationales, européennes ou nationales – et à leurs pouvoirs d'achat. Les premiers chocs relatifs à la demande devraient être amortis grâce au surplus d'épargne dégagé par les consommateurs au cours des mois précédents. Mais les leviers budgétaires et monétaires mobilisés par les pouvoirs publics auront aussi leur importance.

En savoir plus